



## COMITÉ DE MOBILITÉ

### COMPTE-RENDU DE RÉUNION

**Date de la réunion :** Le mardi 15 septembre 2020, à 9h30      **Lieu :** Google Meet

**Étaient présents :** Représentants du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)  
Représentant du Service incendie de la Ville de Montréal (SIM)  
Représentant de l'organisme Solidarité Mercier-Est (SME)  
Représentant de l'organisme Tandem

**(15 personnes)** Représentants du Bureau des élus de l'arrondissement (BÉA)  
Représentants de la Division des études techniques de l'arrondissement (DÉT)  
Représentant de la Division des communications de l'arrondissement  
Représentant de l'escouade mobilité de la Ville de Montréal  
Représentante du Parti Projet Montréal, District Tétéreaultville  
Représentante du Parti Projet Montréal, District Maisonneuve-Longue-Pointe  
Représentante du Parti Ensemble Montréal, District Louis-Riel  
Représentant de la Mairie de l'arrondissement MHM

**Distribué :** Aux membres du Comité  
À la Direction de l'arrondissement  
**Ce compte-rendu sera affiché sur le site internet de l'arrondissement à la suite de son adoption**

Ordre du jour	Résumé des discussions	Suite à donner – délai
1. Lecture et adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour est adopté.	
2. Lecture et approbation du compte-rendu de la séance du 11 août 2020	Adopté	
3. Rue Ontario	<p>La DÉT mentionne que la piétonisation de la rue Ontario prenait fin dans la nuit du 14 au 15 septembre et que la rue est présentement ré-ouverte à la circulation.</p> <p>Le Maire de l'arrondissement mentionne que l'arrondissement planifiera un post-mortem entre les commerçants et les résidents pour améliorer l'expérience de la piétonisation de la rue Ontario. Ils invitent les partenaires à préparer leurs commentaires pour en discuter lors du prochain Comité de mobilité. Finalement, les sondages effectués sur la rue Ontario durant la fermeture seront partagés avec les membres du Comité en octobre.</p> <p>Tandem mentionne qu'il y aura vérification des rapports des agents de sensibilisation qui ont été présents pendant la piétonisation de la rue. A première vue, la piétonisation a été appréciée et la distanciation fût respectée.</p>	<b>Suivi :</b>

<p><b>4. Sens unique</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Avenue Charlemagne</li><li>• Avenue d'Orléans</li><li>• Rue Lebrun</li><li>• Rue Mousseau</li><li>• Rue Taillon</li></ul>	<p>La DÉT mentionne que l'avenue Charlemagne a été changée de sens entre les rues Ontario et De Rouen pour être mise en direction sud afin de faciliter l'accès aux résidents de l'avenue durant la piétonisation de la rue Ontario. Dans une vision à long terme, il serait préférable de conserver la rue du côté sud afin d'éviter de la changer de sens deux fois par année dans le cas où d'éventuels évènements aient lieu sur l'avenue.</p> <p>La DÉT mentionne que l'avenue d'Orléans a été mise en sens unique vers le nord entre les rues Ontario et La Fontaine pour garantir un accès aux résidents de l'avenue d'Orléans au nord d'Ontario. Dans une vision à long terme, il serait préférable de conserver la rue du côté Nord afin d'éviter de la changer de sens deux fois par année dans le cas où d'éventuels évènements aient lieu sur l'avenue. Cependant, cette rue permet de faire du double sens durant les évènements ce que n'offre pas l'avenue Charlemagne.</p> <p>Le maire mentionne un manque d'argument et d'information pour prendre une décision éclairée, que la piétonisation a été faite dans un contexte d'urgence pour sauver des commerces. Ils souhaitent plus d'arguments pour conserver le changement de sens qui a été fait en raison de la piétonisation.</p> <p>La DÉT mentionne qu'elle a reçu des requêtes pour la mise en sens unique de la rue Lebrun et Mousseau entre Notre-Dame Est et Bellerive. La DÉT propose de mettre la rue Mousseau vers le sud et Lebrun vers le nord, cependant des discussions doivent avoir lieu avec la STM concernant la rue Lebrun.</p> <p>La Conseillère de Tétreaultville mentionne que les citoyens de la rue Lebrun seraient très satisfaits si le circuit d'autobus de la 185 empruntait la rue Baldwin.</p> <p>La DÉT mentionne que le Conseil d'arrondissement a voté une mise en sens unique vers le nord entre l'avenue Dubuisson et Notre-Dame E. Cependant, suite à certaines plaintes il a été jugé souhaitable que le sens unique soit vers le sud. Cette rectification permettra d'éviter que des résidents des rues Paul-Pau et Taillon soient obligés de se rendre à la rue Meese avant de pouvoir se diriger vers l'ouest.</p>	<p><b>Suivi :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pérenniser le sens de l'avenue Charlemagne;</li><li>• Remettre le sens de l'avenue d'Orléans pré-piétonisation</li><li>• Retour en octobre pour Lebrun</li><li>• Mise en place pour Taillon.</li></ul>
--	--	--

<p><b>5. Dos d'ânes</b></p>	<p>La DÉT présente une liste de tronçons pour l'implantation de futurs dos d'ânes. La première partie présente les dos d'ânes à reconstruire en raison des travaux qui ont eu lieu l'an dernier et qui n'ont pas été reconstruits dans les différents contrats de réfection. Certains tronçons sont présentement en cours de travaux, les dos d'ânes sur ces tronçons seront réalisés l'an prochain suite aux travaux.</p> <p>La Conseillère de Tétreaultville demande si les quantités octroyées au Conseil d'arrondissement du 31 août dernier sont incluses dans les reconstructions.</p> <p>La DÉT répond que oui. Par le passé nous ne faisons pas reconstruire systématiquement les dos d'ânes lors de la</p>	<p><b>Suivi :</b> Retour sur la demande de la rue Desrosiers.</p>
-----------------------------	---	---

réhabilitation de la chaussée. Cependant, à l'avenir les dos d'ânes seront reconstruits dans la mesure du possible dans les contrats de réhabilitation.

La deuxième partie de la liste présente les nouveaux dos d'ânes. L'arrondissement poursuit son déploiement de dos d'ânes près des écoles et des parcs et débute l'implantation sur des tronçons de rue où des problématiques sont constatées grâce aux comptages et études de vitesse effectuées par cette dernière.

La conseillère de Louis-Riel demande, dans un premier temps, où se dirigeront les automobilistes que l'on essaie de dissuader de passer sur la rue Repentigny et dans un second temps, qu'advient-il de la demande citoyenne pour la rue Desrosiers?

La DÉT répond que la volonté de l'arrondissement est de réduire la circulation sur les rues locales et les rediriger sur les axes collecteur et artériel. Pour le secteur de Louis-Riel, les rues artérielles sont composées des rues Dickson qui devient Langelier, Rosemont et Beaubien, Langelier et Sherbrooke. Il est donc proposé d'implanter des dos d'ânes sur Repentigny pour que les automobilistes qui empruntent Repentigny pour le transit, se dirigent vers Langelier.

La Conseillère de Tétreaultville demande si l'École Saint-Fabien a été sécurisée à l'aide du programme de sécurisation. La DÉT répond que cette école n'a pas été soumise au programme pour 2020 puisque plusieurs aménagements ont été réalisés récemment autour de cette école, dont des dos d'ânes et saillies. La conseillère remet en question le fait de mettre six dos d'ânes sur les mêmes tronçons alors qu'il y a des parcs où il n'y a pas encore de dos d'âne.

La représentante de Tandem mentionne que Tandem intervient depuis plus de deux ans avec le Programme « Mon école, ça marche » pour sécuriser le pourtour des deux écoles, puisque l'École Saint-Fabien possède une annexe située à l'intersection des rues Bossuet et Turenne. Il y a beaucoup d'automobilistes à cette école puisque les parents ont peur que leur enfant subisse un accident près de l'école. Lors des concours pour encourager la marche, environs 400 des 500 élèves venaient à pieds. Tandem mentionne aussi le manque de supports à vélo.

Le BÉA rappelle que la Direction de l'annexe de l'École Saint-Fabien demandait l'installation d'un panneau d'arrêt à l'intersection des rues Louis-Veillot et Turenne, mais que celui-ci ne peut être installé puisqu'il serait trop près de l'arrêt installé à l'intersection de la rue Lacordaire.

La DÉT propose de déplacer deux dos d'ânes prévus de la rue Repentigny à la rue de Turenne afin d'implanter des mesures d'apaisement de circulation devant l'annexe de l'École Saint-Fabien. La Conseillère de Louis-Riel ainsi que la représentante de Tandem sont en accord avec ce changement.

Le SIM mentionne qu'il ne peut pas donner un avis favorable aux dos d'ânes sur Pierre-De Coubertin puisque c'est une rue

	<p>favorisée pour le parcours des pompiers.</p> <p>La DÉT mentionne que le but est d'éviter que le trafic de la rue Hochelaga transite sur la rue Pierre-De Coubertin. De plus, il y a déjà des dos d'ânes sur Pierre-De Coubertin.</p> <p>Le SIM mentionne qu'il essaie de conserver des chemins alternatifs à la rue artérielle pour éviter le trafic. Cependant, étant donné qu'il y a déjà des dos d'âne sur l'avenue Pierre-De Coubertin, les pompiers ont probablement déjà abandonné la rue Pierre-De Coubertin pour se déplacer.</p>	
<p><b>6. Problématique de vitesse</b> - Pierre-Bernard entre la rue Rousseau et l'avenue Éric - Hochelaga (Longue-Pointe et de l'avenue de la Salle</p>	<p>La Conseillère de Tétréaultville mentionne qu'à l'endroit où l'avenue Pierre-Bernard devient à double sens se trouve le Parc Thomas-Chapais donc, il y a beaucoup de citoyens. Il y a eu plusieurs plaintes de reçues à cet effet.</p> <p>La DÉT se penchera sur le dossier pour proposer des solutions.</p> <p>La Conseillère de Maisonneuve-Longue-Pointe mentionne que le dossier n'est pas nouveau et qu'elle le rapporte pour faire bouger les choses. Il y a un problème de vitesse sur la rue Hochelaga entre Dickson et Langelier. Les automobilistes roulent très vite alors qu'à l'ouest, le secteur est plus industriel puis passe dans un petit secteur résidentiel pour continuer près de la base militaire, où on a l'impression de ne plus y voir personne, ce qui encourage à la vitesse. La conseillère demande s'il est possible d'ajouter des dispositifs, tels que des affiches de limite de vitesse plus grandes, des dispositifs affichant la zone scolaire, ou alors des dispositifs d'affichage de vitesse réelle puisqu'il y a un enjeu de vitesse et de sécurité.</p> <p>La DÉT mentionne qu'il y a effectivement plusieurs enjeux. La signalisation a rarement d'effet si elle n'est pas accompagnée d'aménagements. Il serait intéressant de regarder si les panneaux lumineux ont effectivement un effet sur la vitesse. En ce qui concerne l'aménagement d'un lien cyclable, la vision est conjointe à l'effet d'implanter un lien cyclable Est-Ouest structurant. Cependant, plusieurs contraintes sont présentes en ce moment, soit le nœud Hochelaga / Dickson et le passage sous le viaduc ferroviaire à l'est de Viau. Le tout étant sous étude à la Ville-centre.</p> <p>Un représentant du Béa mentionne que la rue de la Salle entre Pierre-De Coubertin et Ontario est très large et que, depuis la mise en sens unique de la rue Letourneux, il y aurait des problèmes de vitesse.</p> <p>Le SPVM s'interroge puisque le transit n'est pas possible sur ces tronçons. Le SPVM ira vérifier l'état de la situation.</p> <p>La DÉT rappelle que la mise en sens unique est récente, donc il est possible que certains automobilistes ajustent leurs parcours. Finalement, nos comptages effectués l'an passé montrent que la vitesse est respectée, une nouvelle analyse sera effectuée.</p>	<p><b>Suivi</b> : Un retour sera effectué en novembre pour la rue Pierre-Bernard et l'avenue de la Salle. Un retour sera effectué en décembre pour la rue Hochelaga.</p>

<p>7. Problématique de transit de - camions rue Sainte-Catherine</p>	<p>Le SPVM mentionne que des opérations de surveillance ont été effectuées. Le transit s'effectue souvent le matin lorsqu'il y a de la congestion. Il y a de la livraison locale pour la quincaillerie Rona, l'épicerie Metro, ainsi que le chantier de construction Homa. Il y aussi des gens qui veulent emprunter Viau ce qui est illégal. Cependant, l'agent mentionne que la signalisation mérite une bonification sur la rue Notre-Dame E. pour clarifier la situation.</p>	<p><b>Suivi :</b></p>
<p>8. Station BIXI - Grosbois et Duchesneau</p>	<p>La DÉT mentionne qu'une station Bixi sera installée à l'intersection des rues de Grosbois et Duchesneau dans le Faubourg Contrecoeur.</p>	<p><b>Suivi :</b></p>
<p>9. Supports à vélo</p>	<p>La DÉT mentionne que depuis le début du mois d'août l'installation de supports à vélos sur la chaussée est débuté. L'installation des supports à vélo sur les trottoirs débutera dans les semaines à venir suite à la réception de supports.</p> <p>Suite à l'installation des supports sur rue, nous avons reçu quelques plaintes. La majorité des plaintes concerne la perte de place de stationnement. Certaines plaintes concernent la sécurité et chaque plainte a été analysée. Suite à ces plaintes, 3 supports seront déplacés.</p> <p>Le maire mentionne qu'avec une livraison tardive, il est possible de les installer en fin de saison et de les retirer afin d'avoir un avant goût pour la saison prochaine. Il est alors possible pour les citoyens de communiquer avec nous pour améliorer l'implantation pour l'an prochain. Il faut aussi faire la différence entre les types de supports lorsque nous en installons dans la rue. Il n'est pas possible d'en installer sur le trottoir puisqu'il est trop étroit.</p> <p>Le BÉA mentionne qu'il serait intéressant d'avoir une carte avec l'emplacement des supports à vélo, plus particulièrement ceux qui seront conservés en hiver.</p>	<p><b>Suivi :</b> Préparer une carte avec l'emplacement des supports à vélos.</p>
<p>10. Feu de circulation Bourbonnière / Pierre-De Coubertin</p>	<p>Le SPVM mentionne que le feu de circulation tombe en mode clignotant à tous les jours et qu'il a déjà fait plusieurs démarches pour que le problème soit corrigé. Depuis la reprise des activités au cegep et puisque les piétons ont priorité de passage, une longue file d'automobilistes s'accumule à cette intersection. Il faudrait faire corriger la situation.</p> <p>La DÉT mentionne qu'elle communiquera avec les équipes des feux de circulation pour faire corriger la situation.</p>	<p><b>Suivi :</b> La DÉT communiquera avec les équipes de feux de circulation.</p>